



**ORDRE DU JOUR
COMITÉ PLÉNIER
SÉANCE DU 22 MARS 2005**

PUBLIC

LIEU : Salle des comités
HEURE : 9 h 30

RENCONTRES / PRÉSENTATIONS

ADMINISTRATION ET FINANCES

- 9 h 30** Présentation par monsieur Michel Tremblay
- Envoi électronique des comptes de taxes

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- 10 h 15** Présentation par monsieur Claude Doucet
- Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme – Modifications au règlement de zonage et au plan d'urbanisme – Secteur du Plateau

11 h 00 PAUSE

TRAVAUX PUBLICS ET ENVIRONNEMENT

- 11 h 15** Présentation par monsieur Roland Morin
- Nids-de-poule

**RAPPORT VERBAL DES PRÉSIDENTS DES
COMMISSIONS ET DES COMITÉS**

- 11 h 45** Rapport verbal des présidents des commissions et des comités
- Comité consultatif agricole : Yvon Boucher
 - Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine : Louise Poirier
 - Comité sur les demandes de démolition : Yvon Boucher
 - Commission sur l'environnement : Marc Bureau
 - Commission Gatineau, Ville en santé : Pierre Phillion
 - Commission permanente sur l'habitation : Marc Bureau
 - Commission jeunesse : Joseph De Sylva
 - Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire : Richard Jennings
 - Commission de la sécurité publique : Joseph De Sylva
 - Commission des choix stratégiques : Lawrence Cannon
 - Comité consultatif d'urbanisme : Simon Racine
 - Comité de travail permanent du budget : Aurèle Desjardins
 - Comité de travail sur la politique familiale : Denise Laferrière
 - Comité des immobilisations et circulation : Richard Côté
 - Corporation de l'aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa : Louise Poirier
 - Société de transport de l'Outaouais : Lawrence Cannon

VARIA :

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- ❶ Accusé de réception daté du 9 février 2005 du député de Gatineau – Demande d’aide financière – Travaux de voirie sur les rues Thérèse, de Percé, Fermont, Gentilly, Montmagny et Forillon
- ❷ Résolution du 24 février 2005 de l’adjointe administrative de la MRC des Collines-de-l’Outaouais – Dossier à discussion – Commission conjointe d’aménagement de l’Outaouais